



► Vendredi 13 juin 2025

Matin	Après-midi	Soirée	Salle	
Séance plénière				
Séance plénière de la Conférence			Palais	XX (20)
10:00-13:00	14:30-18:30	-		
Réunions du groupe des employeurs				
Membres employeurs			Palais	XVII (17)
08:30-10:00	-	-		
Réunions du groupe des travailleurs				
Membres travailleurs			Palais	XIX (19)
09:00-10:00	-	-		
Réunions de groupe des gouvernements				
Membres gouvernementaux (GRULAC)			Palais	XXV (25)
09:00-10:30	-	-		
Membres gouvernementaux (Asie et Pacifique)			Palais	XXVII (27)
09:00-10:30	-	-		
Membres gouvernementaux (Afrique)			Palais	XXVI (26)
09:00-10:30	14:00-15:00	-		
Membres gouvernementaux (PIEM)			Palais	XXI (21)
09:15-10:00	-	-		

Séance plénière			
Aujourd'hui 13 juin Salle XX (Palais des Nations)	10:00-13:00	• Présentation et prise en compte du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (ILC.113/Compte rendu no 1B) • Présentation, discussion et adoption du résultat des travaux de la Commission normative sur les dangers biologiques (ILC.113/Compte rendu n° 5A) • Ouverture du vote sur le projet de convention et de recommandation sur la prévention et la protection contre les dangers biologiques dans le milieu de travail • Présentation, discussion et adoption du résultat des travaux de la Commission normative sur le travail décent dans l'économie des plateformes	
	14:30-18:30	• Annonce du résultat du vote sur le projet de convention et de recommandation sur la prévention et la protection contre les dangers biologiques dans le milieu de travail • Présentation, discussion et approbation du rapport de la Commission de l'application des normes • Cérémonie de clôture	
	Toutes les séances plénières de la Conférence seront diffusées en direct sur ILO Live . Pour plus de détails, veuillez consulter le site Web de la Conférence .		

Vote en séance plénière

Il est prévu d'organiser **un vote** en séance plénière au moyen d'un système **électronique** le **vendredi 13 juin** concernant **le projet de convention et de recommandation concernant la protection contre les dangers biologiques dans le milieu du travail**.

Le Président de la Conférence annoncera que le vote sera déclaré ouvert vers **11 h 30 (heure de Genève)** et sera clos à **13 h le 13 juin**. Les résultats du vote seront annoncés lors de la séance plénière de l'après-midi du **13 juin**.

Le lien permettant d'accéder à la plateforme de vote sera envoyé par courriel **le vendredi 13 juin vers 11 h 30** aux **délégués titulaires**, ainsi qu'à leurs **suppléants**. Le premier code de vote figurera dans le message électronique. Le second code de vote (à quatre caractères) est imprimé sur le badge de la Conférence.

Les personnes habilitées à voter pourront le faire depuis leur propre appareil (**ordinateur personnel ou smartphone**) ou sur les **postes de vote** disponibles **devant la salle XX** au Palais des Nations. Le secrétariat sera présent pour apporter l'assistance nécessaire. Tout demande liée aux votes peut être envoyée à l'adresse ILO_eVote_Assistance@ilo.org.

Pour que les modifications des pouvoirs puissent être traitées à temps pour un vote, les points focaux doivent les soumettre au plus tard à 09h00 le jour où le vote doit avoir lieu. Les substitutions par les Employeurs et les Travailleurs doivent également être soumises avant 09h00 le jour du vote. **Les soumissions tardives pourraient ne pas être traitées à temps pour le vote.**

354e session du Conseil d'administration

La **354e session du Conseil d'administration** commencera **samedi 14 juin à 10h30, dans la salle GB du BIT**.

Les groupes suivants se réuniront avant l'ouverture du Conseil d'Administration le samedi 14 juin:

Employeurs	09:00-10:20	BIT – Salle D
Travailleurs	09:00-10:20	BIT – Salle C
Afrique	09:00-10:20	BIT – Salle E
ASPAG	09:00-10:20	BIT – Salle A
GRULAC	09:00-10:20	BIT – Salle B

Délégués quittant Genève (Quorum)

Vous partez avant le 13 juin ? Quelqu'un doit-il voter en votre nom ? Tout délégué ayant le droit de vote, mais dans l'incapacité de participer aux travaux de la Conférence, doit notifier son DÉPART à credentials@ilo.org à l'aide du [formulaire](#) disponible.

Participez, partagez et suivez-nous! (Palais des Nations, Bar Serpent, Bâtiment E)

Dernière chance de visiter le stand de la CIT pour en savoir plus sur le travail de l'OIT, partager vos messages photo ou vidéo sur le mur social, explorer l'expérience de réalité virtuelle et les podcasts de l'OIT.

Les souvenirs de la CIT seront distribués de 10h00 à 14h00

Explorez les photos officielles – Parcourez et téléchargez les photos de la CIT: <https://bit.ly/ILC2025-photos>

Informations pratiques

Rapports et documents

Tous les rapports de la 113^e session de la Conférence sont disponibles [en ligne](#).

Bureaux d'enregistrement

Les bureaux d'enregistrement situés au bâtiment de l'OIT (R3 Nord) et au Portail de Pregny du Palais des Nations seront fermés **aujourd'hui à 15h00**.

Service de navettes

Un service de navettes fonctionnera quotidiennement à intervalles réguliers entre **le BIT («Allée du Centenaire» au niveau R3, près de l'étang)** et **le Palais des Nations (porte 40 bis)** de 7 h 30 jusqu'à la fin de la séance de clôture.

Restauration

BIT	Cafétéria, R2 Nord	07h30-17h00 (Déjeuner 11h45-14h15)
	Kiosque, R2 sud	08h30-18h00
	Bar, R1 Nord	08h30-10h30
	Restaurant «Les Morillons» (+41 22 799 81 54)	12h00-14h00 (sur réservation uniquement)
Palais des Nations	Cafétéria, niveau R, bâtiment A	11h30-14h00
	Bar Serpent, bâtiment E	08h00-17h00
	Urban Corner, bâtiment E	11h30-14h00

Salle de prière

Une salle de prière et de méditation est à la disposition des délégués au rez-de-chaussée du bâtiment E du Palais des Nations, près du bureau E.105. Une salle de prière est également disponible dans le bâtiment du BIT, au bureau R2-20, dans l'aile Nord du bâtiment, près de la cabine photographique.

Sécurité, santé et bien-être

En cas d'urgence médicale dans les locaux de la Conférence (au Palais des Nations et au BIT), composez le **112** uniquement depuis une ligne téléphonique interne (fixe).

Médias sociaux

Veuillez-vous assurer que les informations relatives à la Conférence que vous partagez sur les réseaux sociaux peuvent être rendues publiques.

Objets trouvés

Au Palais des Nations, veuillez contacter le bureau d'information – porte 40, bâtiment E.

Au BIT, adressez-vous au Centre de contrôle (R3-14 Nord), joignable par téléphone au 8014 ou 8015 (appel interne), ou au +41 22 799 8015 (appel externe).

Bagages

Compte tenu du renforcement permanent des mesures de sécurité et de sûreté, il est rappelé qu'il est interdit de laisser sans surveillance tout bagage ou colis.

Pour rappel, il est interdit de pénétrer dans les locaux du Palais des Nations avec des bagages volumineux (seuls les bagages de type cabine admis dans les avions seront autorisés). En outre, il sera interdit de transporter des bagages volumineux à l'intérieur des navettes.

Une consigne (de capacité très limitée) sera mise à disposition dans le bâtiment du BIT. Le dépôt de bagages dans cet espace s'effectuera sous la seule responsabilité du dépositaire. Le BIT ne saurait être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

**Le Bureau international du Travail aimerait saisir cette opportunité
pour remercier tous les délégués pour leur participation à la
113e session de la Conférence internationale du Travail
et souhaite à toutes celles et ceux qui rentrent dans leurs foyers
un excellent voyage**

